

Le Tronchet

LE MAGAZINE DE LA VIE MUNICIPALE | Juillet 2026

L'église de l'Abbaye Les animations à venir Le bureau des associations

Charpente de l'Eglise Notre Dame du Tronchet





Chères tronchettoises, chers tronchetois,

Les élections municipales de mars dernier ont été un temps fort de la vie démocratique au Tronchet. Avec une participation élevée de 74,9 % (631 votants sur 842 inscrits), vous avez témoigné de votre attachement à la vie communale et de votre volonté de vous exprimer sur l'avenir de notre commune. Le premier tour a conduit à l'élection de la liste « *Le Tronchet : notre expérience, votre avenir* », qui a recueilli 63,3 % des suffrages

exprimés (386 voix) et 13 sièges, tandis que la liste « *Agissons pour Le Tronchet* » a obtenu 36,7 % des voix (224 voix) et 2 sièges.

Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des électrices et électeurs pour leur confiance et leur mobilisation, ainsi que celles et ceux qui se sont engagés dans ce scrutin. Le nouveau conseil municipal est désormais pleinement opérationnel, avec trois adjoints, quatre conseillers délégués et six commissions installées, afin de porter collectivement les projets communaux.

Depuis six mois, de nombreux travaux ont été menés ou engagés pour améliorer le cadre de vie et les services du quotidien : l'aménagement et la végétalisation de la place du Cerf (travaux terminés en mars), l'effacement des réseaux à La Villejoie (phase 1) dont les finitions interviendront cet été, les travaux sur les sanitaires de l'atelier communal, ou encore le renouvellement du camion benne fin 2025. La commune s'est également équipée d'une nouvelle signalétique informative depuis avril, d'un équipement conteneur / congélateur réglementaire pour la gestion des cadavres d'animaux récupérés sur la voie publique, et a poursuivi son engagement pour l'école avec la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour, le lancement d'études pour le renouvellement du chauffage et la future salle de motricité / garderie, ainsi que l'amélioration des conditions pédagogiques.

Plusieurs chantiers structurants sont en cours ou à venir : la venelle de l'école reliant la rue du Baillage à la salle des fêtes, la remise en état du pont sous la voirie entre La Villejoie et le Tuly, la réfection d'une portion vétuste du réseau d'eaux pluviales à Villegâte, sans oublier les études sur l'église et le presbytère et l'aménagement de la friche artisanale du Baillage (déconstruction prévue pour le dernier trimestre 2026).

Par ailleurs, la commune du Tronchet a lancé une consultation afin de trouver un(e) exploitant(e) pour l'épicerie-dépôt de pain située dans le local commercial communal, en plein cœur du bourg, avec pour objectif une ouverture le plus tôt possible ; les candidatures seront étudiées par le conseil municipal à compter du mois d'août.

Enfin, la cohésion sociale, la culture et la vie associative demeurent au cœur de notre action. Une rencontre avec les acteurs associatifs s'est tenue en mai et sera renouvelée, les animations culturelles présentées dans ce bulletin se poursuivront tout au long de l'année, et la communication municipale s'enrichit avec une page Facebook et le projet de panneau d'information électronique. Ensemble, continuons à faire vivre Le Tronchet, dans un esprit de dialogue, d'engagement et de dynamisme au service de toutes et tous.

En ce début de période estivale, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de passer un très bel été au Tronchet, propice au repos, aux rencontres et aux moments de convivialité, en profitant pleinement de notre cadre de vie et des nombreuses animations proposées.

Pascal Briand, Maire du Tronchet

Sommaire

VIE COMMUNALE

- Edito du Maire
- Présentation de l'équipe municipale
- Bibliothèque
- Remerciements Golf
- Fête des mères
- Sur vos agendas
- Horaires mairie
- Etat civil

INFOS COMMUNALES

- Principales décisions du conseil
- Intra Muros et page Facebook
- Végétalisation Place du Cerf
- Venelle piétonne
- Badge d'accès à la déchèterie

INFOS GÉNÉRALES

- Canicule
- Frelons asiatiques
- Maladie de Lyme
- SAGE
- Inscription Breizh go
- Inscription réseau MAT
- Etude jeunesse
- Les eaux de Beaufort

VIE SOCIALE

- France Services
- Demande logement social
- Aide rénovation habitat

VIE ASSOCIATIVE

- Rencontre des acteurs associatifs
- ACCA
- APE
- Le Tronchet Art et culture
- Club Multi activités
- Comité des fêtes
- Gym détente
- Marche détente et découverte
- UNC

EXPRESSION DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

MÉMOIRES DU PASSÉ...

- La face cachée de l'abbaye

Directeur de la publication : Pascal Briand
 Rédaction et coordination : la municipalité
 Crédits photos : Mairie du Tronchet
 Conception : Lunacom
 Impression : Com'Event
 Dépôt légal : JUILLET 2026
 Contact : Mairie du Tronchet
 Tél. 02 99 58 95 39
 Le Baillage - 35540 Le Tronchet





Présentation de l'équipe municipale

Maire : Pascal Briand

Commission C1 Finances Ressources Humaines Administration Générale Intercommunalité Urbanisme	Groupe majoritaire : Sandrine HUET - Adjointe Sabrina DRU Robert LOUSTAU Christèle THEBAULT Lise PITOIS Jean-Marie LENDORMY Groupe minoritaire : Cindy DIORE
Commission C1 bis Famille Enfance Jeunesse Scolaire	Groupe majoritaire : Sandrine HUET - Adjointe Christèle THEBAULT – Conseillère Déléguée Cynthia HARENT Danielle FLAUX Jean-Marie LENDORMY Lise PITOIS Groupe minoritaire : Cindy DIORE
Commission C 2 Travaux Bâtiments Sport Sécurité Police municipale Gendarmerie Brigade verte	Groupe majoritaire : Robert LOUSTAU - Adjoint Erik SALAUN Eric LAMARCHE Jean-Marie LENDORMY Jérôme BIARD Sabrina DRU Groupe minoritaire : Christian HAMEREL

Commission C 2 bis Action foncière Développement économique PLUI Tourisme	Groupe majoritaire : Robert LOUSTAU - Adjoint Hubert MULLIEZ - Conseiller Délégué Jérôme BIARD Erik SALAUN Sandrine HUET Jean-Marie LENDORMY Groupe minoritaire : Christian HAMEREL
Commission C 3 Solidarité Vie associative Action sociale Environnement Développement durable Cadre de vie	Groupe majoritaire : Danielle FLAUX - Adjointe Cynthia HARENT Eric LAMARCHE Sabrina DRU Erik SALAUN Christèle THEBAULT Groupe minoritaire : Christian HAMEREL
Commission C 3 bis Culture Animation	Groupe majoritaire : Danielle FLAUX - Adjointe Erik SALAUN - Conseiller Délégué Cynthia HARENT Hubert MULLIEZ Lise PITOIS Eric LAMARCHE Groupe minoritaire : Cindy DIORE
Commission C 3 ter Communication Bulletin Municipal Relation publique Réseaux sociaux	Groupe majoritaire : Danielle FLAUX - Adjointe Lise PITOIS - Conseillère Déléguée Sandrine HUET Erik SALAUN Hubert MULLIEZ Jérôme BIARD Groupe minoritaire : Christian HAMEREL



La bibliothèque

Rétrospective en photos du 1^{er} Semestre 2026 au Point Lecture du Tronchet

Animations

Carnaval du mardi 17 Février animé par Fanny (bibliothécaire) et Gwenaelle Venisse (bénévole à la bibliothèque) : Atelier – histoires

Quelques enfants et adultes sont venus déguisés pour l'animation carnaval. Les enfants ont réalisé des masques, joué à des jeux de société et ont pu faire des coloriages et ils ont pu lire des livres également.



Le livre dans tous ses états du mardi 14 Avril animé par Fanny (bibliothécaire) et Gwénaelle Venisse (bénévole à la bibliothèque) pour les enfants de + de 3 ans accompagnés de leurs parents

Les enfants ont réalisé des bricolages avec des vieux livres : hérissos, marque page, découpage de livre pour faire des formes... Ils ont aussi joué à des jeux de société. Lors de cette animation il y a eu beaucoup d'échanges.



Les enfants en pleine réalisation de leurs constructions.

Les enfants ont aussi recherché des œufs de pâque cachés dans les livres de la bibliothèque.

Projet du réseau du Mesnil

Challenge de lecture à voix haute

Vendredi 6 mars dernier, les Bibliothèques du Mesnil (Miniac-Morvan, Plerguer, Le Tronchet) organisaient la troisième édition de leur challenge de lecture à voix haute à l'Espace Bel-Air de Miniac-Morvan.

Cet exercice, basé sur le volontariat, s'adressait aux élèves de CM1/CM2 des écoles des trois communes. Il a remporté un vif succès puisque 58 enfants et leurs familles étaient présents cette année. Un chiffre en constante progression depuis la création de l'événement.

Il s'agissait pour nos jeunes de lire à voix haute un passage de roman de leur choix devant un jury de 2 personnes. 3 groupes de 2 jurés devaient donc évaluer chaque lecteur. Merci aux jurés pour leur présence et leur bienveillance lors des évaluations.

Le hasard a voulu pour cette édition 2026 que les 3 lauréats soient scolarisés dans chacune des communes.

Ils ont chacun et chacune été récompensé(e)s d'une coupe et d'un roman jeunesse. Tous les autres participants ont eux aussi reçu un roman jeunesse.

Le succès grandissant de cette manifestation encourage les bibliothécaires, Tatiana ALLIX, Nathalie LEROY et Fanny FONTENEAU à réfléchir d'ores et déjà à l'édition 2027 qui devrait logiquement se tenir à PLERGUER.





Fête des mères

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes retrouvés à l'occasion de la fête des mères pour accueillir les bébés de l'année 2025-2026. Cinq familles sur douze nous ont honorés de leur présence et nous avons pu faire connaissance avec Adèle, Martin, Lukas, Tom et Lucas.

Une plante a été offerte aux mamans pour l'occasion. Merci aux parents d'avoir répondu présents à cette manifestation.

Le CCAS

REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser nos remerciements au golf de Saint-Malo pour le don de vaisselle effectué au profit de la commune.

Ce don facilitera l'organisation de nos futures manifestations.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Adèle
Ezio
Lucas
Lukas
Martin

Peine et Tristesse :

Christian
Eliane
Jocelyne
Marie-Thérèse
Marie-Thérèse
Michel
Marc
nous ont quittés.

Mariages :

tous nos vœux de bonheur à Patricia et Adam
Gwenola et Pierre

Vous vous mariez :

Une démarche en ligne vous propose d'informer les administrations (assurance maladie, allocations familiales, bureau du service national) de votre changement de nom d'usage.

Le service est gratuit.
www.service-public.fr
ou www.mon.service-public.fr

Mairie : 02 99 58 95 39 mairie@letronchet.eu	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15	Samedi de 9h à 12h
Bibliothèque : 02 99 58 95 39 bibliothequedutronchet@gmail.com www.letronchet.bibenligne.fr	Lundi et mercredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 Mardi 13h30 à 17h00 Vendredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30	Samedi de 9h30 à 11h45 Fermées : le jeudi, le mardi matin, le 1 ^{er} mercredi du mois et les 2 ^e et 4 ^e samedis du mois
Agence postale communale : 02 99 58 14 17	Lundi, mercredi et vendredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 16h15 Mardi 13h30 à 16h15	
Gendarmerie Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine : 02 99 58 40 05	Lundi, mercredi et samedi de 14h à 18h Vendredi de 8h à 10h et de 14h à 18h	

Juin

20

Observation de la lune (à partir de 16h)

Mairie - Le Petit Renard – près du terrain de foot

21

Concert Kitschenette'sFood truck, buvette
Mairie – Ponton

21

Chorale : Les chants du Mesnil (16h30)Marche détente et découverte
Cloître

28

Chorale : La Voyageuse (16h)

Eglise

Les Kitschenette's

Attention, machine à remonter le temps! Les Kitschenette's ont débarqué sur scène avec l'énergie brute d'un téléachat des années 60 sous amphétamines. Ce joyeux commando puise son inspiration dans l'âge d'or du yéyé pop français, des teen-beat enragés et du garage rock le plus trempé. Oubliez la nostalgie poussiéreuse : le groupe réinvente le genre avec des compositions originales au parfum vintage, des reprises obscures et des hymnes à la fois frais, piquants et furieusement dansants. Porté par des riffs de guitare acérés, un orgue vintage qui vrombit et une section rythmique implacable, le combo offre un show visuel et sonore haut en couleur, quelque part entre un film de la Nouvelle Vague et une fête underground de 1966. Sortez vos perfectos, vos robes trapèze et vos plus beaux pas de twist : Les Kitschenette's s'occupent du reste. Ça va secouer !



Juillet

5

Pique-Nique / Pot accueil nouveaux habitants (12h00)

Mairie - Cloître



19

Chorale : Chœur d'hommes de Bretagne (16h00)

Mairie - Abbaye

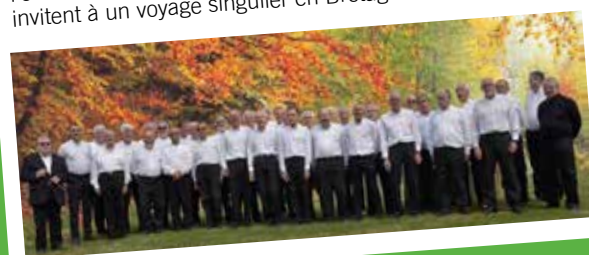
Du 20 au 27

Exposition du trophée de la route du rhum

Mairie - Exposition itinérante en concertation avec Saint-Malo Agglomération

Le chœur d'hommes de Bretagne

Depuis trente ans, sous la direction de Jean-Marie Airault, une cinquantaine de chanteurs et musiciens du chœur Mouezh Paotred Breizh font vivre la culture bretonne à travers le chant choral polyphonique. Venus des 5 départements de la Bretagne historique, ils portent en eux, avec fierté, une histoire, un patrimoine, un territoire, des croyances et des convictions. Par leurs chants, ils disent la beauté et la richesse de la langue bretonne, langue maternelle pour certains, lien essentiel qui les rattache à leur terre et à leurs ancêtres pour tous. Accompagnés par quelques musiciens, les voix d'hommes suscitent l'émotion quand elles sont douces, l'énergie et l'enthousiasme quand elles sont puissantes. Toujours, elles invitent à un voyage singulier en Bretagne.

**Le Petit Renard**

Gardez les pieds sur terre, mais préparez-vous à avoir la tête dans les étoiles ! L'association Le Petit Renard rassemble les passionnés et les curieux du ciel nocturne de Dol-de-Bretagne et de ses environs. Sa mission ? Rendre l'immensité de l'Univers accessible à tous, quel que soit le niveau de connaissances ou d'équipement.

Des cratères de la Lune aux galaxies lointaines, les membres du club partagent leur passion à travers des observations sur le terrain, des ateliers techniques (pour dompter lunettes et télescopes) et des séances de découverte en salle.

Très active, l'association va régulièrement à la rencontre du grand public, notamment lors d'événements phares comme les célèbres Nuits des Étoiles ou les Nuits de l'Équinoxe.

Que vous soyez un astronome chevronné ou un rêveur qui souhaite simplement apprendre à reconnaître les constellations, Le Petit Renard vous invite à lever les yeux et à partager la magie du cosmos. Une véritable invitation au voyage céleste !



Août

22

Comice Agricole

Saint Suliac

23

Pièce de Théâtre avec la troupe « théâtre au village »

15H00 : spectacle enfant

18h00 : pièce de théâtre

Organisé par la Mairie - Cloître

Le théâtre là où on ne l'attend pas !

Depuis sa création en 2015 par Anne Busnel, la compagnie **Théâtre au Village** s'est donnée une mission : faire tomber les murs des salles de spectacle pour apporter la culture au plus près de chez vous. Composée de comédiens professionnels passionnés et de musiciens, la troupe s'installe chaque année au cœur de nos territoires ruraux pour transformer les places de villages en véritables scènes à ciel ouvert. Au-delà de la représentation, leur démarche est avant tout humaine : recréer du lien social, favoriser les échanges entre artistes et public, et partager, toutes générations confondues, le plaisir du texte et de la comédie.



Septembre

4

Forum des associations et des entreprises (18h30)

Mairie - Salle annexe

6

Vide Grenier

Comité des fêtes - Extérieur

19

Portes ouvertes du point lecture (9h - 11h45)

Pot de la rentrée

APE - Ecole

Novembre

8

Vente de légumes

APE

Thé Dansant

Comité des fêtes et UNC - Salle des fêtes

11

Commémoration (10h45)

Devant le monument du cimetière

Trail des Corsaires

Les Gros mollets

22

Repas CCAS (12h00)

CCAS - Salle des fêtes

27

Réunion rencontre avec les habitants (19h00)

Mairie - Salle Annexe

28

Projection de film (15h00)

Mairie - Salle des fêtes

Octobre

3

Repas Dansant

Comité des fêtes - Salle des fêtes

10

Sortie culturelle Lohéac La Gacilly

UNC

Soirée Pizzas

APE

Du 24 au 01/11

Exposition peintures et dessins

Le Tronchet Art et culture - Salle des fêtes

Décembre

5

Téléthon

Mairie - Salle des fêtes

Veillée de Noël et vente de sapins

APE - Ecole

18

Animation autour du Beaufort (19h00)

Mairie - Salle annexe

Principales décisions des derniers conseils

Les délibérations sont consultables en mairie.

MANDAT 2020 – 2026

Conseil municipal du 09 décembre 2025

INSTALLATION DE MONSIEUR ERIC SALAUN CONSEILLER MUNICIPAL À LA SUITE DU DECES DE MONSIEUR GUY JONQUEMAT

Au nom des membres du Conseil municipal, du personnel communal et de tous les habitants du Tronchet, Monsieur Le Maire présente à la famille de Monsieur Guy JONQUEMAT, conseiller municipal depuis 2012, ses plus sincères condoléances et remercie Guy pour son engagement auprès des Tronchetoises et des Tronchetois.

Considérant que Monsieur Eric SALAUN, suivant immédiat sur la liste « Une confiance renouvelée pour un projet commun » dont faisait partie Monsieur Guy JONQUEMAT lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE RENTREE 2026

À la demande de l'académie de Rennes, la commune a été invitée à se prononcer sur le renouvellement de la dérogation permettant l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours. Après consultation, le conseil d'école du 16 octobre 2025 s'est prononcé favorablement au maintien de cette organisation. La municipalité a donc souhaité poursuivre le fonctionnement actuellement en place pour la rentrée scolaire 2026.

Les élèves continueront ainsi à être accueillis selon les mêmes horaires et sur quatre jours par semaine.

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Accueil municipal	7 h 30 - 8 h 50	7 h 30 - 8 h 50	7 h 30 - 8 h 50	7 h 30 - 8 h 50
Temps d'enseignement	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h
Pause méridienne	12 h - 13 h 30	12 h - 13 h 30	12 h - 13 h 30	12 h - 13 h 30
Temps d'enseignement	13 h 30 - 16 h 30	13 h 30 - 16 h 30	13 h 30 - 16 h 30	13 h 30 - 16 h 30
Accueil municipal	16 h 30 - 19 h	16 h 30 - 19 h	16 h 30 - 19 h	16 h 30 - 19 h

MANDAT 2026 – 2032

Conseil municipal du 22 mars 2026

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Élection du maire

Résultat : M. BRIAND Pascal a obtenu 13 voix sur 15 voix

Proclamation : M. BRIAND Pascal a été proclamé maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

ADJOINTS AU MAIRE

Délibérations :

- Détermination du nombre d'adjoints au maire
- Election des adjoints au maire

À la suite de l'installation du nouveau conseil municipal, il a été procédé à l'élection des adjoints au maire.

Conformément à la réglementation applicable aux communes de la taille de Le Tronchet, le conseil municipal a fixé à trois le nombre d'adjoints au maire au lieu de quatre.

Vote du conseil municipal :

Pour : 14 voix, Contre : 0 voix, Abstention : 1 voix

Lors du scrutin, la liste conduite par Mme Sandrine Huet a obtenu 14 voix. À l'issue de cette élection, ont été proclamés adjoints au maire :

- Mme Sandrine Huet, première adjointe ;
- M. Robert Loustau, deuxième adjoint ;
- Mme Danielle Flaux, troisième adjointe.

Les élus ont été immédiatement installés dans leurs fonctions.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

Le code général des collectivités territoriales fixe des taux plafonds et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées aux adjoints et aux conseillers municipaux ;

Considérant que la commune compte 1 204 habitants ;

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller délégué, dans la limite de l'enveloppe budgétaire

constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants : Taux en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, conformément au barème fixé par les articles L 2123 -23, L 2123 -24 et (le cas échéant) L 2123 -24 1 du code général des collectivités territoriales :

- Le Maire : 55.70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;

- Les 3 Adjoints : 21.38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- Les 4 conseillers municipaux délégués : 5.34 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

L'indemnité du maire est fixée de plein droit prévu par la réglementation en vigueur.

L'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L. 2123-22 à L. 2123-24 du Code général des collectivités territoriales. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Vote du conseil municipal :

Pour : 15 voix, Contre : 0 voix, Abstention : 0 voix

Conseil municipal du 31 mars 2026

COMMISSIONS MUNICIPALES

Délibérations :

- FIXATION DU NOMBRE DE COMMISSION MUNICIPALE
- CREATION DES LISTES DE COMMISSIONS MUNICIPALES
- FIXANT LE NOMBRE DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES
- DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Afin de préparer les projets communaux, de suivre les différents dossiers de la commune et de faciliter le travail du conseil municipal, plusieurs commissions thématiques ont été créées.

Ces commissions permettent d'associer l'ensemble des élus à la réflexion et au suivi des actions menées dans les différents domaines de la vie communale.

Vote du conseil municipal :

Pour : 15 voix, Contre : 0 voix, Abstention : 0 voix

Commission C1 Finances Ressources Humaines Administration Générale Intercommunalité Urbanisme	Groupe majoritaire : Sandrine HUET - Adjointe Sabrina DRU Robert LOUSTAU Christèle THEBAULT Lise PITOIS Jean-Marie LENDORMY Groupe minoritaire : Cindy DIORE
Commission C1 bis Famille Enfance Jeunesse Scolaire	Groupe majoritaire : Sandrine HUET - Adjointe Christèle THEBAULT – Conseillère Déléguée Cynthia HARENT Danielle FLAUX Jean-Marie LENDORMY Lise PITOIS Groupe minoritaire : Cindy DIORE
Commission C 2 Travaux Bâtiments Sport Sécurité Police municipale Gendarmerie Brigade verte	Groupe majoritaire : Robert LOUSTAU - Adjoint Erik SALAUN Eric LAMARCHE Jean-Marie LENDORMY Jérôme BIARD Sabrina DRU Groupe minoritaire : Christian HAMEREL

Commission C 2 bis Action foncière Développement économique PLUI Tourisme	Groupe majoritaire : Robert LOUSTAU - Adjoint Hubert MULLIEZ - Conseiller Délégué Jérôme BIARD Erik SALAUN Sandrine HUET Jean-Marie LENDORMY Groupe minoritaire : Christian HAMEREL
Commission C 3 Solidarité Vie associative Action sociale Environnement Développement durable Cadre de vie	Groupe majoritaire : Danielle FLAUX - Adjointe Cynthia HARENT Eric LAMARCHE Sabrina DRU Erik SALAUN Christèle THEBAULT Groupe minoritaire : Christian HAMEREL
Commission C 3 bis Culture Animation	Groupe majoritaire : Danielle FLAUX - Adjointe Erik SALAUN - Conseiller Délégué Cynthia HARENT Hubert MULLIEZ Lise PITOIS Eric LAMARCHE Groupe minoritaire : Cindy DIORE
Commission C 3 ter Communication Bulletin Municipal Relation publique Réseaux sociaux	Groupe majoritaire : Danielle FLAUX - Adjointe Lise PITOIS - Conseillère Déléguée Sandrine HUET Erik SALAUN Hubert MULLIEZ Jérôme BIARD Groupe minoritaire : Christian HAMEREL

DESIGNATIONS DES MEMBRES DES COMMISSIONS LEGALES

Le conseil municipal a procédé à la désignation de ses représentants au sein des différentes instances et commissions légales de la commune.

Ces instances jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de la commune, le suivi des projets locaux et la mise en œuvre des actions au service des habitants.

Vote du conseil municipal :

Pour : 15 voix, Contre : 0 voix, Abstention : 0 voix

COMMISSIONS LEGALES	Titulaires	Suppléants
ECOLE Conseil d'école	Pascal BRIAND Christèle THEBAULT Sandrine HUET	
Commission d'Appel d'Offres CAO	Robert LOUSTAU Sandrine HUET HAMEREL Christian	Erik SALAUN Jérôme BIARD Hubert MULLIEZ
CCAS CONSEIL ADMINISTRATION	Danielle FLAUX Cynthia HARENT Sabrina DRU HAMEREL Christian	
Membres élus		
Membres désignés par M le Maire	BRIAND Chantale BRIAND Isabelle DELAUNAY Sophie MICHAUD Stéphanie	

DESIGNATIONS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Le conseil municipal a également désigné ses représentants au sein des différents établissements publics de coopération et organismes partenaires auxquels la commune adhère.

Ces représentations permettent à la commune de participer activement aux décisions et projets menés à l'échelle intercommunale dans les domaines de l'éducation, de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Vote du conseil municipal :

Pour : 15 voix, Contre : 0 voix, Abstention : 0 voix

Commissions dans les établissements publics de coopération intercommunale	Titulaires	Suppléants
Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire SIRS	Pascal BRIAND Christèle THEBAULT Cynthia HARENT Sandrine HUET	
Syndicat Intercommunal des eaux de Beaufort	Pascal BRIAND	Robert LOUSTAU
Syndicat Départemental d'Energie 35	Robert LOUSTAU	
Commission locale de l'eau du Sage (CLE)	Robert LOUSTAU	Pascal BRIAND
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel Rance-Emeraude (PNR)	Pascal BRIAND	Cynthia HARENT

Conseil municipal du 28 avril 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 BUDGET COMMUNAL

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document qui présente de manière simplifiée et transparente l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune au cours de l'année écoulée.

Il permet de faire le bilan de la gestion financière de la commune et de vérifier la bonne exécution du budget voté par le conseil municipal.

Année 2025	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	838 551,17 €	522 940,60 €
Recettes	1 001 341,99 €	496 265,13 €
Reports de l'exercice N-1		285 202,00 €
Résultat N	162 790,82 €	258 526,53 €

Vote du conseil municipal :

Pour : 14 voix, Contre : 0 voix, Abstention : 0 voix

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Affectation complémentaire en réserve	162 790,82 €
Résultat reporté en fonctionnement	
Résultat reporté en investissement	258 526,53 €
Résultat d'exploitation au 31/12/2025	421 317,35 €

TARIFS COMMUNAUX

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vote les tarifs tels qu'annexés ci-dessous applicables à compter du 1^{er} avril 2026,

PARTICULIERS						
Location SALLE DES FETES	SALLE			CUISINE		
	1 jour	2 jours	Caution	1 jour	2 jours	Caution
Habitants de la commune 2026	260 €	410 €	850 €	117 €	143 €	332 €
Habitants hors commune 2026	350 €	580 €	1 060 €	143 €	260 €	434 €

SALLE DES FETES	LOGE	Nuit de la St Sylvestre (avec cuisine)	VIN D'HONNEUR (Uniquement en semaine)	Prise Traiteur	Ménage Pénalité
Habitants de la commune 2026	36 €	810 €	116 €	27 €	350 €
Habitants hors commune 2026	57 €	1 385 €	290 €	27 €	350 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2026

Suivant l'avis favorable de la commission des finances du 14 avril 2026, les taux d'imposition communaux des taxes directes locales ne sont pas modifiés depuis 2010.

Les taux d'impositions des taxes directes locales pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.85 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 49.20 %

- taxe d'habitation (TH) : 12.79 %

- majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 60 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote à main levée. Le résultat du vote est le suivant :

Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

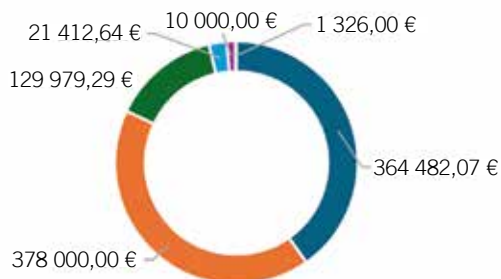
VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2026

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	905 200,00 €	634 245,54 €
Dépenses	905 200,00 €	634 245,54 €
TOTAL	1 810 400,00 €	1 268 491,08 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote à main levée. Le résultat du vote est le suivant :

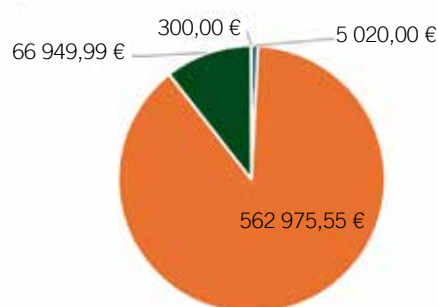
Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Dépenses de fonctionnement 2026 = 905 200 €



- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Charges exceptionnelles
- Charges de personnel
- Charges financières
- Opérations ordre transfert entre sections

Dépenses d'investissement 2026 = 634 245,54 €



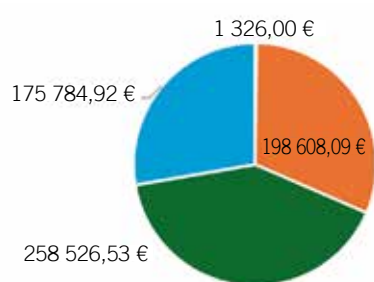
- Subventions d'équipement versées
- Remboursement d'Emprunt et dettes assimilées
- Opérations d'équipement
- Opérations ordre transfert entre sections

Recettes de fonctionnement 2026 = 905 200 €



- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante
- Produits services, domaine et ventes diverses
- Dotations et participations

Recettes d'investissement 2026 = 634 245,54 €



- Amortissement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- Opérations d'équipement

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE 2026

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2026
ACCA	400.00€
APE BOUGEONS ENSEMBLE	1 000.00€
Multi activités	300.00€
Gym	600.00€
Gros mollets	250.00€
Pêcheurs	500.00€
Marche	350.00€
UNC	750.00€
Comité des fêtes	300.00€

Golf	200.00€
Art et Culture	150.00€
LTM	100.00€
TOTAL	4 900.00€

La dépense en résultant est inscrite au budget communal 2026.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, procède au vote à main levée. Le résultat du vote est le suivant :
Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA CREATION D'UNE VENELLE PIETONNE

La DETR, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, créée par l'article 179 de la loi n° 2010-1657 de finances pour 2011 et modifiée par l'article 32 de la loi n° 2011-900 permet de financer la réalisation d'investissements ainsi que de projets dans le domaine économique, social, environnemental, sportif et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

En application de l'article L.2334-33 du CGCT, les communes répondant à certaines conditions démographiques et de richesse fiscale peuvent bénéficier de la DETR, dont les communes de

moins de 2000 habitants.

La venelle contribue directement à l'amélioration des abords du bâtiment scolaire, à la sécurisation des cheminements doux, et à la qualité du cadre de vie, en cohérence avec les objectifs de la DETR visant le soutien aux équipements structurants des communes et la sécurisation des accès aux établissements scolaires.

Le résultat du vote est le suivant :
Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

INFORMATIONS DIVERSES

Un appel à candidature a été lancé récemment pour la création d'un fonds de commerce d'épicerie avec dépôt de pain. Les dossiers de candidature sont centralisés par Monsieur Mulliez

Hubert. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 juillet 2026.

Restons connectés !

Pour vous tenir informés au quotidien de la vie de notre commune, de l'actualité associative, votre municipalité développe ses outils de communication numérique.

Voici un point sur nos deux canaux officiels pour ne rien manquer :

L'application IntraMuros : Toujours votre réflexe au quotidien !

Nous vous rappelons que l'application mobile IntraMuros reste notre outil pour vous informer en temps réel. Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons à la télécharger.

- **Pourquoi l'utiliser ?** Elle vous permet de recevoir des alertes immédiates, de consulter l'annuaire des commerces et des associations, ou encore d'accéder à l'agenda des événements.
- **Comment faire ?** Téléchargez gratuitement l'application *IntraMuros* sur votre smartphone (disponible sur Google Play et App Store), sélectionnez notre commune et activez les notifications.

NOUVEAU : Rejoignez-nous sur Facebook !

Pour être encore plus proche de vous et partager la vie de notre village de manière plus vivante, la commune vient de créer sa **page Facebook officielle**.

- **Qu'y trouverez-vous ?** Des retours en images sur les événements passés, des zooms sur les initiatives locales, des actualités associatives et des partages de moments de convivialité.
- **Comment nous trouver ?** Rendez-vous sur Facebook et tapez dans la barre de recherche : **Commune Le Tronchet**. Pensez à vous abonner et à cliquer sur le bouton "J'aime" pour suivre nos publications !



Déchèteries : dès le 1^{er} juin, il faudra badger pour entrer !

À partir du 1^{er} juin, l'accès aux cinq déchèteries de **l'Agglomération** se fera à l'aide d'un badge physique (une carte) ou numérique (un QRCode). L'utilisation de celui-ci, dont la distribution gratuite aux habitants a démarré il y a plusieurs mois, permettra de faire lever la barrière installée à chaque entrée de site. Changement de fonctionnement oblige, un agent de Saint-Malo Agglomération sera présent pour aider les visiteurs à bien apprivoiser cette nouvelle organisation. Ce temps d'adaptation courra durant l'été et l'accès sans badge sera définitivement interdit à compter du 1^{er} septembre 2026.

Qui peut obtenir un badge ?

Le badge est accessible à toute personne disposant d'une résidence principale ou secondaire dans le territoire des 18 communes de Saint-Malo Agglomération. Un même badge ou e-badge (numérique) peut être utilisé par l'ensemble des membres d'un foyer. En revanche, il est strictement interdit de le prêter ou de le transmettre à une personne qui y est extérieure.

Deux solutions simples pour l'obtenir

Afin de faciliter les démarches de tous les habitants, deux solutions sont proposées : une demande en ligne rapide et des permanences physiques dans plusieurs communes.

Une demande en ligne en quelques minutes

Les usagers peuvent effectuer leur demande directement sur internet. Après avoir sélectionné l'option « Ma première connexion », il leur suffira de créer un compte personnel, de joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois, puis de compléter les informations demandées. Une fois le dossier validé par la direction des déchets de Saint-Malo Agglomération, un email de confirmation sera envoyé et l'e-badge sera disponible dans l'espace personnel en ligne.



S'il s'agit d'une carte physique, celle-ci pourra être récupérée au siège de la direction de la collecte des déchets (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00 au 43, rue la Ville es Cours à Saint-Malo). Il est également possible de se la faire envoyer par courrier, sur demande de l'utilisateur.

Des permanences près de chez vous

Pour les personnes moins à l'aise avec les outils numériques, des permanences physiques sont organisées dans plusieurs communes du territoire afin d'obtenir une carte sur place.

Les permanences les plus proches de Le Tronchet étant :

Les lundis de 08h30 à 12h00

à la mairie de Miniac-Morvan

Les vendredis de 08h30 à 12h15

à la maison de la citoyenneté de Plerguer

Les habitants peuvent également se rendre directement à la direction de la collecte des déchets, ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 16h30 au 43, rue la Ville es Cours à Saint-Malo.

À partir de juin 2026

**En déchèterie,
pour entrer,
il faudra badger !**

Scannez-moi



**Demandez
votre badge**

Gratuit



Service & appel gratuits

0800 801 061

+ d'infos :

stmalo-agglomeration.fr

**Saint-Malo
Agglomération**

Végétalisation Place du Cerf



Venelle piétonne



Afin d'améliorer la sécurité des déplacements aux abords de l'école, la commune porte un projet de création d'une venelle piétonne reliant la route départementale à la salle des fêtes, située à proximité immédiate de l'établissement scolaire.

Cet aménagement permettra aux élèves, aux familles et aux usagers de bénéficier d'un accès plus sûr grâce à la création d'un cheminement piéton accessible à tous. Le projet comprend également des aménagements pour la gestion des eaux pluviales ainsi que la mise en place d'un éclairage public adapté afin de garantir la sécurité des déplacements tout au long de l'année.

Pour accompagner son financement, la commune a sollicité une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Ce projet s'inscrit dans la volonté municipale d'améliorer la sécurité des accès à l'école, de favoriser les déplacements doux et de renforcer la qualité du cadre de vie des habitants.

LES CONSEILS DE PRUDENCE, LA TACTIQUE ANTI-TIQUES



1 Couvre-toi

Porte des vêtements de couleur claire à manches longues, un pantalon à glisser dans des chaussettes hautes et un chapeau.



2 Utilise des répulsifs

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif en respectant les indications notées sur le produit.



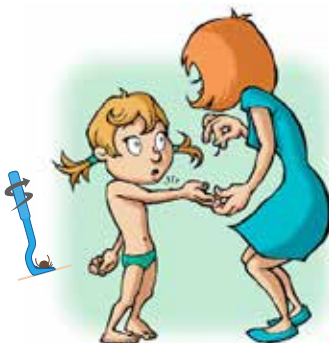
3 Évite les herbes hautes et les feuilles mortes

Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas **directement** sur le sol.



4 Examine-toi

Regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. **N'essaie pas de l'enlever tout seul !**



5 Fais retirer la tique

Demande à un adulte de t'enlever la tique à l'aide d'un **crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter ta piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 Surveille la zone où tu as été piqué

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmenent voir un **médecin**. Si besoin il pourra te donner un traitement adapté.



Qu'est-ce qu'une tique ?

C'est une petite bête qui vit dans la nature.

Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

Pourquoi éviter les piqûres de tiques ?

Une fois qu'une tique a piqué, elle peut rester sur ton corps pendant plusieurs jours.

Une piqûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant. Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes. Après la douche, ne remets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°.

POUR ÉVITER D'AVOIR UNE MALADIE, LA TIQUE DOIT ÊTRE ENLEVÉE LE PLUS VITE POSSIBLE.

Pour plus d'information :

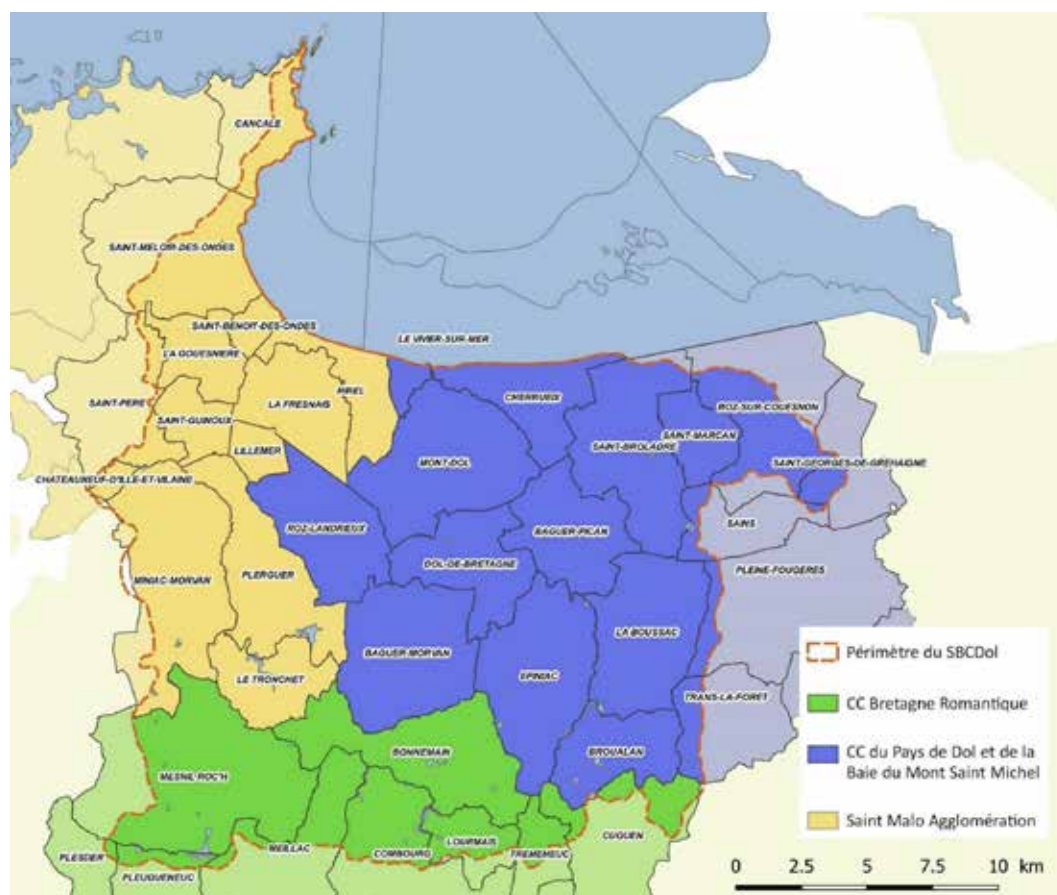
<https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>
www.citique.fr/signalement-tique



© ECDC. Document traduit et adapté par l'Ireps Alsace, 2016. Réalisé avec les associations de lutte contre la maladie de Lyme et maladies vectorielles à tiques. Validé par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé et Santé publique France

PF01-14118-A

GOVERNANCE DE L'EAU





PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le SBCDol : acteur incontournable de la prévention des inondations

Le territoire des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne présente une configuration géographique très spécifique, marquée par le Marais de Dol et la proximité immédiate de la Baie du Mont-Saint-Michel. Face à cette vulnérabilité, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) exerce sa compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) comme un acteur stratégique majeur pour protéger la sécurité des biens et des personnes.

Les bassins côtiers de Dol-de-Bretagne sont exposés à de multiples risques d'inondation (ruissellement, débordement de cours d'eau, submersion marine et remontée de nappes). La vulnérabilité majeure du territoire réside dans la conjonction des crues terrestres et des marées hautes de la Baie du Mont Saint-Michel.

Les portes à flot situées au Vivier-sur-Mer et à Saint-Benoît-des-Ondes empêchent la mer d'entrer à marée haute et bloquent l'évacuation des eaux douces ; cependant, lors de fortes crues, cela provoque une élévation brutale du niveau des cours d'eau et des débordements massifs dans les zones basses.

Sur ce secteur ultra-sensible, la sécurité des biens et des personnes dépend d'une gestion stratégique pour retenir l'eau et retarder l'onde de crue.

Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



Besoin d'infos, contactez-nous !

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

☎ 02.57.64.02.54 - ✉ contact@sage-dol.fr

www.sage-dol.fr



BREIZHGO
La Région vous transporte

TRANSPORT SCOLAIRE - Inscription 2026-2027

Inscrivez-vous sur breizhgo.bzh

À compter de début juin

Nouveauté 2026
S'identifier avec mon-compte.bzh

Les inscriptions ouvrent à compter de **début juin**. Au-delà du **16 juillet 2026**, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée

Photo d'identité obligatoire

RENSEIGNEMENTS
breizhgo.bzh/transport-scolaire
02 99 300 300 (ou 118 pour l'appel local)
Du lundi au samedi de 8h à 20h

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilegiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



Le Syndicat Mixte des EAUX DE BEAUFORT, chargé de l'alimentation en eau potable des habitants des 35 communes du Nord du département d'Ille-et-Vilaine, a réuni ses élus ce mercredi 20 mai 2026 à la salle de PLERGUER dans le cadre de l'installation du nouveau comité syndical.

Ce syndicat est composé de 35 délégués titulaires et de 35 suppléants, correspondant aux nombres de communes représentées. Ainsi, chaque commune **bénéficie de deux représentants de proximité**, répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire, offrant aux habitants un **interlocuteur à l'écoute, également ambassadeur de l'eau**.

Les délégués représentants votre commune sont :

- Délégué titulaire : **Briand Pascal**
- Délégué suppléant : **Loustau Robert**

Ce comité a également été l'occasion de rappeler le rôle essentiel de l'eau dans notre quotidien. **Indispensable à notre santé et à notre qualité de vie, l'eau du robinet constitue une ressource précieuse qu'il est essentiel de préserver !**

À travers ses actions de sensibilisation, ses outils pédagogiques et ses partenariats locaux, le Syndicat des **EAUX DE BEAUFORT** accompagne la population dans la préservation de l'eau. Animations scolaires, expositions, conférences, campagnes sur les réseaux sociaux, porte-à-porte dans le cadre du dispositif ORSEC ou encore diffusion de supports d'information contribuent à développer une culture commune de l'eau et à encourager des pratiques plus sobres au quotidien.

Notre équipe vous accueille dans ses locaux :
Les EAUX DE BEAUFORT
32 Rue de la Rouelle
35120 Dol-de-Bretagne

Pour nous contacter :
Téléphone : 02 99 40 08 33
E-mail : contact@eaux-beaufort.fr

Animations, événements, conseils pratiques et actualités :
retrouvez l'ensemble de nos actions sur nos réseaux sociaux !

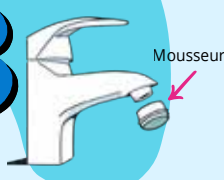
LES EAUX DE BEAUFORT
VOUS INFORMENT
@leseauxdebeaufort

Le réducteur à régler : **1 à 2,5 bars max**

1 

2 **Petite chasse !** 

Mousseur 4 L/min max !

3  Mousseur

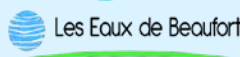
4 **La douche au RDC !** 

Limiteur 4 L/min max !
4 min max = 16 L !

5 

Pour **mes eaux de pluie** je demande une aide

6 

 Les Eaux de Beaufort



Crédits: Camille / 1er - Février 2026

Frelon asiatique

Invasif et dangereux pour la biodiversité, le frelon asiatique est parfois une source d'inquiétude pour les habitants du territoire.

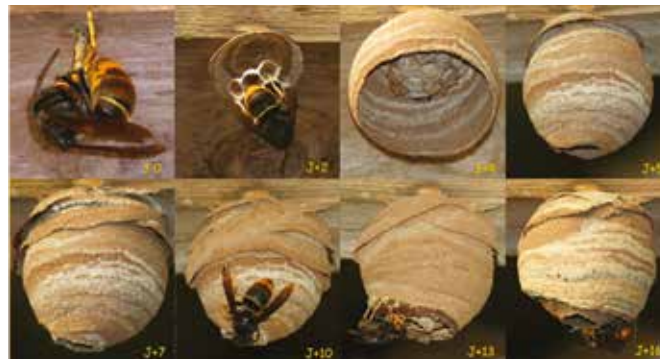
Considéré comme une espèce invasive, le frelon asiatique fait son retour au printemps. Sa première apparition dans l'Hexagone avait eu lieu en 2004 et, depuis, sa propagation gagne en intensité. Reconnaissable à son thorax noir et ses pattes jaunes, l'insecte met en péril l'apiculture locale et joue un rôle néfaste dans l'équilibre écologique. La lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous. En signalant les nids, en adoptant des gestes de prévention, chacun peut contribuer à limiter son expansion.

Vous les retrouverez aux abords immédiats de la maison, sous un bord de toit, dans le jardin et les dépendances ou dans les haies. De mars à mai, les nids primaires n'excèdent pas 10 centimètres de taille, ressemblent à des petites sphères et sont dotés d'une légère ouverture vers le bas. Ils se situent dans des endroits abrités.

L'Agglo vous accompagne dans la destruction des nids

Consciente de cette problématique, l'Agglomération se mobilise pour accompagner les habitants en finançant à 50% la destruction du nid (hors période hivernale).

Si vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques :



- **Ne tentez pas d'intervenir vous-même.** Le frelon asiatique peut devenir agressif s'il se sent menacé.
- **Signalez le nid** auprès de la **FGDON*** au **09 75 53 57 91** ou de votre mairie pour suivre la procédure et faire valider votre demande d'intervention par un professionnel.
- Après vérification, une entreprise agréée interviendra pour **procéder à la destruction du nid**, en toute sécurité.

*Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles



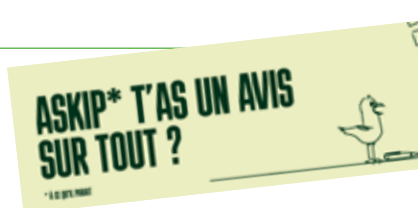
Etude jeunesse

Tu as entre 11 et 22 ans ?
L'Agglo te donne la parole !

Saint-Malo Agglomération lance une étude à destination des ados et jeunes adultes de ses 18 communes. Le but ? Mieux connaître leurs habitudes et identifier leurs besoins afin de construire le territoire de demain.

Tu as entre 11 et 22 ans et vit dans l'une des 18 communes de l'Agglomération ? Viens t'exprimer ! La collectivité s'est lancée dans une grande étude dont le but est de te connaître davantage et de mieux cerner tes besoins au quotidien. Sport, école, loisirs, déplacements, logement, santé... Il y a de quoi dire et l'enjeu est de taille. Car comprendre tes attentes est essentiel pour penser, avec toi, le territoire de demain.

Alors, intéressé ? Flashe le QR code et Remplis en quelques minutes et de manière anonyme, notre questionnaire !



Transport scolaire et étudiant

Les inscriptions sont ouvertes et le Réseau MAT (service de Saint-Malo Agglomération) vient à la rencontre des familles

À l'approche des vacances d'été, le Réseau MAT rappelle aux familles et aux étudiants que les inscriptions au transport scolaire et étudiant pour la rentrée 2026-2027 **ouvrent le 1^{er} juin**.

Une démarche simple, 100 % en ligne, à effectuer **avant le 20 juillet 2026**, pour éviter les démarches de dernière minute... et profiter pleinement de la période estivale.

Anticiper son inscription aujourd'hui, c'est s'assurer une rentrée sereine, avec un abonnement actif dès le 1^{er} septembre.

Une inscription rapide, 100 % en ligne

Les inscriptions – nouvelles ou en renouvellement – se font exclusivement en ligne sur : **mat.montransportscolaire.net**

Avec la **carte Korrigo** de l'élève ou de l'étudiant, la démarche est rapide et accessible à tous :

- **Aucune file d'attente**
- **Une inscription possible 24h/24**, sans contrainte
- **Depuis chez soi**, sur ordinateur, tablette ou smartphone

Pour la création de la carte Korrigo, les usagers sont invités à se rendre à l'Agence MAT en gare de Saint-Malo avec une photo d'identité.

Un abonnement unique, simple et avantageux

Pour 120 € par an, l'abonnement transport scolaire/étudiant permet de voyager du **1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027** et donne accès à :

- 1 aller-retour par jour sur les lignes scolaires,
- l'ensemble des lignes urbaines du Réseau MAT,
- le transport à la demande MAT, selon les modalités suivantes :
 - lundi, mardi, jeudi, vendredi après 19h,
 - mercredi après 14h,
 - week-ends et vacances scolaires sans restriction.

Une solution économique et pratique pour accompagner les déplacements quotidiens des élèves tout au long de l'année.

Le Réseau MAT au plus près des familles avec des Points Info Mobilité tous les mercredis après-midi de juin

Pour accompagner les usagers et répondre à toutes les questions liées aux inscriptions au transport scolaire/étudiant, le Réseau MAT organise des Points Info Mobilité sur le territoire de Saint-Malo Agglomération.

Calendrier des rendez-vous avec l'agence Mobile MAT, de 14h à 16h30 :

- **3 juin** : Miniac-Morvan – Parking de l'Espace Bel Air
- **10 juin** : Saint-Méloir – Parking du complexe sportif municipal
- **17 juin** : Saint-Père-Marc-en-Poulet – Parking de la salle polyvalente
- **24 juin** : La Fresnais – Parking de l'espace sportif municipal
- **1^{er} juillet** : Agence commerciale du Réseau MAT – Gare de Saint-Malo

Ces temps d'échange permettront aux familles d'être accompagnées et d'obtenir des réponses personnalisées.

**TRANSPORT
SCOLAIRE/
ÉTUDIANT**
Rentrée 2026-2027

Inscription en ligne avant le 20 juillet

Flashez le
QR CODE
pour vous inscrire
ou renouveler
votre **abonnement
SCOLAIRE/ÉTUDIANT**



Un service de Saint-Malo Agglomération

France

services vient à
votre rencontre
dans toutes les
communes de
Saint-Malo
Agglomération !



Permanence en mairie le mardi de 14h à 17h toutes les 2 semaines



Le Tronchet

Juillet le 28	Août Le 11 et le 25	Septembre Le 08 et le 22
Octobre Le 6 et le 20	Novembre Le 3 et le 17	Décembre Le 1, le 15 et le 29

Pour nous **contacter** ou prendre **rendez-vous**

02 14 99 09 20

france.services@stmalo-agglomeration.fr

stmalo-agglomeration.fr



France
services

Saint-Malo
Agglomération

France Services est un réseau de guichets uniques déployés sur tout le territoire français, notamment dans les zones rurales, permettant aux citoyens d'accéder en un seul endroit à une vingtaine de services publics (CAF, CPAM, Pôle emploi, impôts, retraite, etc.). Ces espaces sont animés par des agents formés qui accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives. L'objectif est de lutter contre l'éloignement des services publics et la fracture numérique, en offrant un accueil humain de proximité.

Demande de logement social

Obtention d'un logement social : qui est prioritaire ?

L'Agglo a publié un guide dans lequel figure l'ensemble des critères pris en compte dans l'attribution des logements sociaux. Un outil essentiel pour tout demandeur, y compris ceux qui s'ignorent.

En France, 70 % des ménages sont éligibles à l'une des trois catégories de logements sociaux : des loyers très modérés pour les ménages les plus modestes aux loyers intermédiaires

pour les demandeurs plus aisés. Une réalité dont peu de réels prétendants ont certainement conscience. Les modalités d'accès à ces logements peuvent leur apparaître tout aussi floues. Pour éclaircir le sujet, l'Agglomération a publié un petit guide. On y trouve, à l'intérieur, un panel d'informations indispensables pour bien préparer sa demande et mieux saisir les éléments qui rendront un dossier prioritaire sur un autre. C'est ce qu'on appelle la « cotation ».



1 Dépôt et enregistrement de la demande.

→ Application des points de cotation.
(Voir la grille des critères page suivante)



2 Un logement est disponible.



3 Recherche des profils de demandeurs correspondant au logement.

→ La cotation aide à la sélection des candidatures.



4 Contact des candidats et vérification des informations à partir des pièces justificatives.

→ Ajustement des points de cotation si nécessaire.



5 Présentation des candidats à la commission d'attribution des logements.

→ La cotation est un des éléments pris en compte pour la décision.



6 Attribution ou non d'un logement.

19 critères retenus

La commission chargée d'attribuer les logements se réfère ainsi à une série de 19 critères. Ces derniers portent aussi bien sur le logement actuel du demandeur, ses ressources, sa situation personnelle et professionnelle que sur l'ancienneté de sa sollicitation. Les critères sont affinés entre exigences nationales et spécificités locales puis évalués à l'aide d'une grille de notation. Comme pour un examen, plus on a de points, plus la probabilité que notre dossier soit bien classé est grande. Mais tout ne se résume pas en un simple calcul mathématique. La commission reste souveraine et, tout en s'appuyant sur ces résultats, alloue un logement au demandeur le plus légitime à s'y installer.

Du dépôt de la demande à l'attribution du logement

Le guide détaille également, étape par étape, le suivi du dossier, du dépôt par le demandeur sur le site demandelogement35.fr jusqu'à l'obtention finale du bien. Lorsqu'un logement est disponible, la commission d'attribution identifie un requérant. Le contact est pris avec le demandeur choisi afin de vérifier avec lui l'ensemble des pièces justificatives. Son dossier est ensuite présenté à la commission qui lui adresse ou non son feu vert.

ATELIERS

de la Maison de l'habitat

GRATUIT
PRES
DE CHEZ
VOUS!

ARCHITECTE ET PROJETS
L'accompagnement qui fait la différence

Mardi
10 Mars
à 14h

LOGEMENT SUR MESURE
vivre mieux chez soi

Mardi
7 Avril
à 14h

COPROPRIÉTÉS EN DIFFICULTÉ
Agir avant qu'il ne soit trop tard

Jeudi
9 Avril
à 17h

PROPRIÉTAIRE:
Boostez vos locations et vos projets

Vendredi
5 Juin
à 14h

LOGEMENT SUR MESURE
Conseils et bonnes pratiques pour l'adaptation
à destination des pros

Jeudi
24 Septembre
à 12h

ISOLER EFFICACEMENT
Le bon choix pour votre habitat

Jeudi
8 Octobre
à 14h

LOGEMENT SUR MESURE
Conseils et bonnes pratiques pour l'adaptation

Jeudi
12 Novembre
à 14h

ARCHITECTE ET PROJETS
L'accompagnement qui fait la différence

Mardi
8 Décembre
à 14h

Renseignements et inscriptions
infoenergie@pays-stmalo.fr
02 99 21 17 26

Retrouvez le
programme



ATTENTION

DÉMARCHAGE
FRAUDULEUX

Des personnes se font passer
pour le service public
de la Maison de l'habitat.

UN SERVICE PUBLIC NE FAIT
PAS DE DÉMARCHAGE
NE COMMUNIQUEZ JAMAIS
DE DONNÉES PERSONNELLES
NE SIGNEZ AUCUN DOCUMENT

LE DÉMARCHAGE
EST INTERDIT
PAR LA LOI*



EN CAS DE DOUTE
CONTACTEZ:

LA MAISON DE L'HABITAT
02 99 21 17 26
infoenergie@pays-stmalo.fr

Signaler tout comportement
suspect ou abusif sur :
signal.conso.gouv.fr
et à la gendarmerie !



*LOI n° 2020-901 du 24 juillet 2020

Ensemble,
améliorons votre habitat



Avant de rénover,
venez nous
voir !



La Maison de l'habitat vous accompagne
GRATUITEMENT pour réussir votre projet.

- Identifier les **BONS TRAVAUX** à réaliser
- Trouvez les **AIDES** que **VOUS POUVEZ OBTENIR**
- DÉCRYPTER avec vous **LES DEVIS** des artisans



Rénov' Habitat Bretagne
Communautés du pays de Saint-Malo



02 99 21 17 26

23, avenue Anita Conti
SAINT-MALO

www.pays-stmalo.fr





Rencontre des acteurs associatifs

Vie associative : un premier élan pour de futurs projets communs

Le vendredi 22 mai, la municipalité a eu le plaisir de réunir les forces vives de notre commune lors d'une rencontre inédite des acteurs associatifs locaux.

L'objectif de cette invitation ? Permettre à chacun de se présenter, de faire découvrir ses activités, mais surtout de tisser des liens.

Faire ensemble pour animer notre commune

Au-delà des présentations, ce rendez-vous a marqué le point de départ d'une réflexion collective. Les bénévoles ont partagé leurs idées et esquissé les contours de futurs projets communs : événements inter-associatifs, réflexion sur la décoration de la commune pour les fêtes de fin d'année.

Un pot de l'amitié a été offert par la municipalité à l'issue de cette rencontre.

Un grand merci à tous les présidents et membres d'associations pour leur présence, leur enthousiasme et leur engagement. Ce



premier rendez-vous promet une dynamique locale collective et inspirante pour les mois à venir!

Prochaine réunion fin juillet.

ACCA

Lors de l'assemblée générale du 26/04/2026, les membres de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) ont élu leur nouveau bureau :

- Présidente : julie AMICE
- Vice-président : guillaume DEHAY
- Trésorier : denis RACINNE
- Vice-trésorier : giovanni MORIN
- Secrétaire : christophe LUCAS
- Vice-secrétaire : laurent GALLUS

Le nouveau bureau remercie les adhérents pour leur confiance ainsi que les membres de l'ancien bureau notamment Monsieur Henri GUILLOTTEL et Monsieur Alain PIERRE pour leur dévouement au sein de l'association pendant de nombreuses années.

Le bureau de l'ACCA

Gym détente

Après 49 années en tant qu'animatrice, Régine cesse son activité au sein de notre Association.

Régine a succédé à Mmes Dubois et Maltouche en 1977 et donnait des cours les jeudis après-midi ainsi que les vendredis soir (dédiés exclusivement à la gent masculine...). Pour le plus grand plaisir de tous, les vendredis soir sont rapidement devenus mixtes.

Dans un premier temps, il sera organisé un repas annuel en fin de saison, puis un repas annuel en mars, un pique-nique fin juin et même des rallyes.

En 1994 est créée notre **Association « Gym-Détente »** et Régine en sera **la Présidente**.

En 2009 intégration à la nouvelle salle des fêtes et les séances se déroulaient les mardis soir et jeudis après-midi. L'activité n'a jamais été interrompue pendant la construction de la nouvelle salle, l'annexe de la maison de retraite nous a été allouée.

En 2011 Geneviève puis Paskaline en 2013 prendront le relais de Régine.

En 2017 Régine démissionne de son poste de présidente et est élue « **présidente d'honneur** », tout en poursuivant ses activités d'animatrice jusqu'à cette fin de saison, remplacée par Paskaline en septembre 2026.

Tous les adhérents et membres du bureau la remercient chaleureusement pour toutes ces années passées dans la joie et la bonne humeur.

À la rentrée de septembre Maud et Paskaline animeront les séances, pour le bien-être de tous.



INFORMATIONS :

Les séances mixtes ont lieu tous les **mardis de 19h15 à 20h15** et les **jeudis de 15h15 à 16h15**.

Les deux premières séances de rentrée se feront en portes ouvertes.

La cotisation annuelle pour ces deux séances hebdomadaires sera de 60€, hors vacances scolaires.

CONTACT :

Catherine Boursier : 06 80 20 22 13

Catherine Jouenne : 06 83 50 92 15

Club multi activités

Les activités ont repris en janvier toujours dans la bonne humeur.

Nous avons confectionné différents vêtements (sweat, tunique, débardeur) et avons réalisé de la peinture sur toile. Les cours vont perdurer jusqu'à fin juin avant une pause pour la période estivale et ils reprendront début septembre au rythme de deux séances par mois le mercredi, toujours de 18h30 à 20h30.

Nous serons présentes au forum des associations qui se déroulera début septembre.



Comité des fêtes

En 2026 le Comité des Fêtes vous propose une saison riche en animations

Au cœur du Tronchet, le Comité des Fêtes poursuit son engagement pour faire vivre notre commune à travers des événements conviviaux et fédérateurs.

La saison 2026 a débuté avec l'**incontournable Fête de la Musique et un barbecue géant**, un rendez-vous toujours très attendu qui réunit habitants et visiteurs autour de la musique et de la bonne humeur.

Le 6 septembre marquera le retour du vide grenier. Cet événement connaît un succès grandissant d'année en année, avec toujours plus d'exposants, de visiteurs et de moments de partage.



Le 3 octobre, place à la soirée dansante de l'automne. Le thème est actuellement en cours de réflexion et toutes les idées des habitants sont les bienvenues pour faire de cette soirée un moment festif et original.

Nouveauté cette année : **le Comité des Fêtes organisera, le 8 novembre, son premier Thé Dansant.** Une belle occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et musicale ouverte à toutes les générations.

Par ailleurs, le service de location de matériel du Comité des Fêtes rencontre un succès renouvelé pour les mariages, anniversaires et autres manifestations familiales ou associatives. Vaisselle, tables, bancs et tonnelles sont régulièrement sollicités. Cette année, notre offre s'enrichit avec l'arrivée d'**un nouveau barnum** ainsi que des **tables mange-debout**.

Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui nous apportent leur aide et rappeler que **nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles** pour accompagner nos événements.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent à toutes et à tous de passer de bons moments chaleureux et pleins d'enthousiasme !!!

CONTACT :

06 51 90 89 99 ou 06 62 26 64 03 (le soir)

Facebook : comité.letronchet.5

Courriel : cdf135@gmail.com

Le Tronchet Art et culture

Cette association est née dans les derniers jours de l'année 2025, suite au succès de l'exposition organisée en octobre.

Elle a pour objet le **regroupement de créations artistiques des habitants de la commune**. Ces créations peuvent être visuelles ou plastiques : peinture, photo, dessin, sculpture...

Nous allons organiser des ateliers pour faciliter les échanges. Un premier a eu lieu, en plein air, le 21 mars. Mais ils seront organisés aussi en intérieur.

Sur la commune, vous êtes nombreux à avoir du talent, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Notre prochaine exposition aura lieu, à la salle des fêtes, du samedi 24 octobre 2026 au dimanche 1^{er} novembre inclus.





Marche, Détente et Découverte

La marche : l'art de quitter un endroit où on est bien pour aller le plus lentement possible vers un endroit : soit où on n'a rien à faire, soit où on s'est garé au départ.

Si comme nous, vous voulez maîtriser toutes les subtilités de cette pratique, rejoignez-nous !

Vous saurez comment vous perdre en forêt, comment partir avec un pique-nique léger qui finit par peser le poids de votre frigo dans le sac à dos, comment vous extasier, le souffle court, devant un panorama que vous auriez pu rejoindre en voiture, comment râler sur la météo qui vous avait pourtant prédit une journée ensoleillée...

Les preuves de la pratique - déjà derrière nous cette année, notre déjeuner partagé à Miniac Morvan, nos visites au musée des Terre-Neuvas à St Malo et au musée de Rail à Dinan, nos pique-niques à St Brice en Cogles et à Sougeal, et notre séjour

de 3 jours dans la magnifique baie de Menehem en Finistère. A venir, notre journée de pique-nique et jeux, et d'autres magnifiques promenades à St Lunaire, Minihic, Bobitel, Mont Bel Air et Vitre entre autres.

Ce sont les mardis et jeudis que vous pourrez découvrir tous ces menus plaisirs, au départ du Tronchet.



PLUS DE RENSEIGNEMENTS ICI :

<https://rando-letronchet35.fr>
ou au 06 31 21 15 36 et 06 30 43 53 17



UNC

Le 8 mai 2026, la commune s'est réunie pour célébrer le 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Devant le monument aux morts, habitants, élus, anciens combattants et jeunes générations ont partagé un moment de recueillement et de mémoire.

Monsieur Le Maire et Le président de l'association des anciens combattants ont ensuite donné lecture des textes officiels, rappelant le courage de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté de la France.

Dans leur discours, ils ont insisté sur la nécessité de ne jamais oublier les sacrifices consentis par les combattants et les résistants durant la Seconde Guerre mondiale.

La cérémonie s'est ensuite déroulée par le dépôt de gerbes, suivi de la sonnerie aux morts et d'une minute de silence en hommage à toutes les victimes de la guerre.

Les enfants de l'école ont ensuite lu un poème, rappelant l'importance de la paix, de la solidarité et du devoir de mémoire. Leur prestation a été très appréciée par l'ensemble des personnes présentes.

La cérémonie s'est poursuivie avec l'interprétation de la Marseillaise, reprise avec solennité par l'assemblée.

Ce moment de mémoire et de partage a permis à chacun de rendre hommage aux anciens combattants et de perpétuer le souvenir de cette page essentielle de notre histoire.

Le traditionnel vin d'honneur a été servi dans la salle annexe à l'issue.

"La liberté en vol"

Liberté, douce liberté,
Comme un oiseau, tu es née.
Tes ailes grandes, tu déploies,
Dans le ciel, tu nous envoies.
Tu chantes, tu dances, tu voles,
sur les montagnes, tu survoles.
Dans le vent, tu es portée,
Par la brise, tu es aimée.
Liberté, douce liberté,
En toi, nos coeurs sont comblés.
Toujours libre, toujours vraie,
Pour toujours, tu seras aimée.



APE

Une année riche en actions

Depuis le début de l'année scolaire, l'Association des Parents d'Élèves poursuit ses actions avec enthousiasme afin de soutenir les projets des écoles et d'offrir de belles expériences aux enfants.

Plusieurs événements et ventes ont déjà rencontré un beau succès auprès des familles. La traditionnelle **vente de pizzas** à emporter continue de ravir les parents gourmands, tandis que la **boum** organisée pendant le week-end de Pâques a fait le bonheur des enfants présents dans une ambiance festive et conviviale.

Cette année a également marqué une nouveauté avec une première **vente de plants de légumes** en partenariat avec la pépinière de Banliat, permettant à de nombreux potagers de se remplir pour les beaux jours. La **vente de torchons décorés** avec les dessins des enfants connaît, elle aussi, toujours autant de succès et reste un souvenir apprécié des familles.

Actuellement, une **vente de saucissons** est en cours afin de profiter pleinement des apéritifs ensoleillés à venir. Enfin, notre grande **tombola** continue jusqu'au 14 juin, jour de la fête des écoles où il y aura le tirage au sort.

Grâce à l'ensemble de ces actions et à la participation des parents, de nombreux projets ont déjà pu être financés cette année : des **cadeaux de Noël** pour soutenir le Père Noël, des **sorties à Rennes**, une **sortie à l'opéra** pour les plus grands, des **abonnements à des magazines**, des

séances de cinéma pour les maternelles ainsi que le dispositif Ciné Jeune pour les élèves du CP au CM2, des **initiations au golf** pour les CE2, CM1 et CM2, les **sorties de fin d'année**, l'achat d'un **tapis pour la classe de maternelle**, ainsi qu'une importante quantité de matériel Montessori pour les classes maternelles.

Afin de continuer à accompagner les écoles dans le financement des projets pédagogiques et des sorties scolaires, nous comptons toujours sur la mobilisation et la participation des parents.

Le 14 juin approche à grands pas avec la **fête des écoles**, le plus grand événement organisé par l'APE. Au programme : spectacle des enfants, nombreux stands, restauration et moments de convivialité pour petits et grands.

Mais pour que cette journée soit une réussite, nous avons besoin de parents bénévoles pour aider à la tenue des stands, juste une petite heure sur la journée. L'APE remercie également chaleureusement l'ensemble des sponsors, commerçants et partenaires locaux pour leur générosité et les dons offerts pour la fête des écoles et la tombola. Leur soutien précieux contribue pleinement à la réussite de nos actions et aux projets proposés aux enfants.

Nous remercions également toutes les familles, bénévoles, les mairies et partenaires qui participent, tout au long de l'année, à la réussite de ces actions.



EXPRESSION DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Liste Agissons pour le Tronchet

À l'issue des élections municipales, nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont accordé leur confiance à notre liste.

Par votre vote, vous avez soutenu les valeurs, les idées et le projet que nous avons défendus tout au long de cette campagne. Votre confiance nous honore et nous encourage à poursuivre notre engagement au service de notre commune. En siégeant dans la minorité municipale, nous exercerons pleinement le mandat que vous nous avez confié.

Nous ne serons pas une opposition systématique mais constructive. Nous serons attentifs aux décisions prises pour notre commune, force de proposition lorsque cela sera utile

et vigilants lorsque vos intérêts l'exigeront.

Nous remercions également l'ensemble des électrices et électeurs pour leur participation à ce scrutin, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à son bon déroulement.

Durant les années à venir, nous resterons à votre écoute et continuerons à porter votre voix au sein du conseil municipal, dans un esprit de dialogue, de respect et d'attachement à l'intérêt général.

Encore merci pour votre confiance et votre soutien.

Les élus de la liste minoritaire.

Dioré Cindy, Hamerel Christian

La face cachée de l'Abbaye



Rappel historique :

1642 : Les moines décident de rebâtir entièrement l'abbaye, les bâtiments d'origine du XII^e siècle étant alors jugés trop vétustes (ils abritent de nos jours l'hôtel de l'abbaye).

1643 : Plantation d'un houx dans le cloître, qui y trône toujours depuis près de 400 ans.

1659-1679 : Construction de l'actuelle église. Le chantier durera 20 ans.

1789-1792 : Lors de la Révolution française, l'abbaye est pillée et saccagée. Une partie des bâtiments est démolie et les pierres seront réutilisées pour construire entre autre les quais de Saint-Servan.

1854-1856 : D'importants travaux sont engagés pour sauver l'église.



En 1854, le chœur de l'église est raccourci pour y créer la sacristie. Un petit escalier en colimaçon est dissimulé dans les boiseries et permet d'accéder à la charpente.



L'escalier, d'une largeur d'environ 45 centimètres s'élance sur une dizaine de mètres et aboutit dans une salle où subsistent les anciens plafonds de l'église... et dont la fenêtre donne une vue inédite sur le cloître.



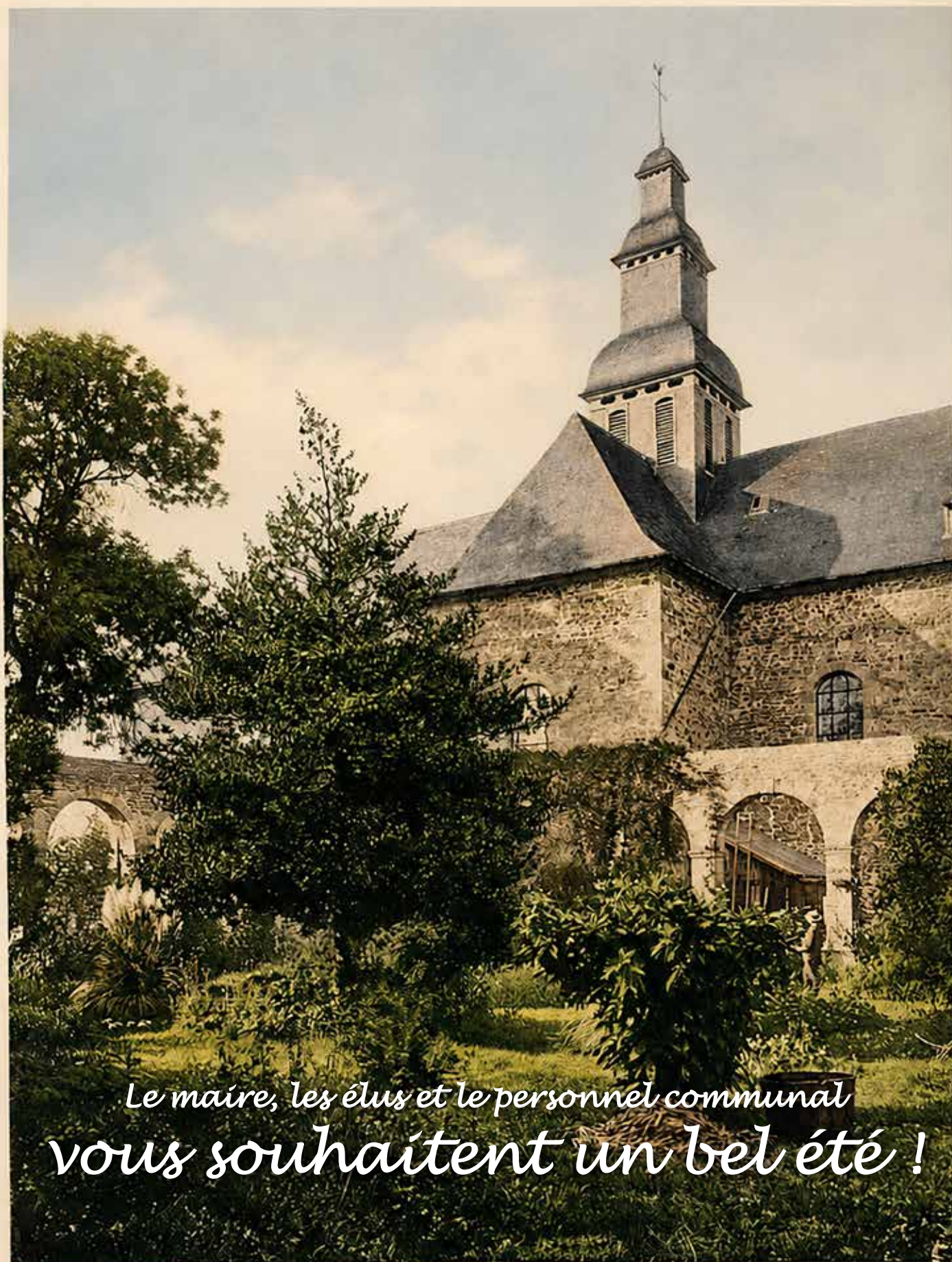
L'échelle de meunier donne accès à la charpente du chœur, traversée par une étroite passerelle qui surplombe la voûte jusqu'à la base du clocher.



Les cloches Clotilde (1890) et Michèle (1968) ont été restaurées en 2025, Adolphine a été fondue pour être recoulée.



Au delà du clocher s'étend la charpente de la nef.



PHOTIE JULES ROBUCHON

HELIOGRAVURE F. DUJARDIN

*Le maire, les élus et le personnel communal
vous souhaitent un bel été !*

PLERGUER (ILLE-ET-VILAINE)

ABBAYE DU TRONCHET

Intérieur de la Cour

